

Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

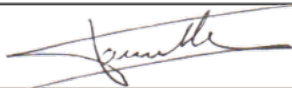
Exercice 20 23

CHARGES DIRECTES			MONTANT ¹²	RESSOURCES DIRECTES			MONTANT ¹²
60 - Achats		€		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		€	
Achats stockés (matières premières, autres)		€		73 - Dotation et produits de tarification		€	
Achats d'études et de prestations de services		€		74 - Subventions d'exploitation (13)	60000	€	
Achats de matériel, équipements et travaux		€		État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)		€				€	
Achats de marchandises		€				€	
Autres achats		€				€	
61 - Services extérieurs	27000	€		Région(s)		€	
Sous-traitance générale	12000	€				€	
Redevances de crédit-bail		€				€	
Locations mobilières et immobilières	15000	€		Département(s)		€	
Charges locatives et de copropriété		€		Conseil départemental 13	15000	€	
Entretien et réparations		€				€	
Primes d'assurances		€		TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)	30000	€	
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)		€		Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)	30000	€	
62 - Autres services extérieurs	23000	€		Territoire Marseille-Provence		€	
Personnel extérieur		€		Territoire du Pays d'Aix		€	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		€		Territoire du Pays Salonais		€	
Publicité, information et publications	8000	€		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€	
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€		Territoire Istres-Ouest Provence		€	
Déplacements, missions et réceptions	15000	€		Territoire du Pays de Martigues		€	
Frais postaux et de télécommunications		€		Communes		€	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)		€		Ville de Marseille	15000	€	
63 - Impôts et taxes		€				€	
Impôts et taxes sur rémunérations		€				€	
Autres impôts et taxes		€		Organismes sociaux (détailler) :		€	
64 - Charges de personnel	18460	€		Fonds européens		€	
Rémunérations du personnel	11076	€		L'agence de services et de paiement		€	
Charges sociales	7384	€		Autres établissements publics		€	
Autres charges de personnel		€		Aides privées	26 460	€	
65 - Autres charges de gestion courante		€		75 - Autres produits de gestion courante		€	
66 - Charges financières		€		Dont cotisations, dons manuels ou legs		€	
67 - Charges exceptionnelles		€		76 - Produits financiers		€	
68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées		€		77 - Produits exceptionnels		€	
69 - Impôts sur les bénéfices		€		78 - Reprises sur amortissements provisions		€	
		€		79 - Transfert de charges		€	
CHARGES INDIRECTES				RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES			
Charges fixes de fonctionnement	18000	€				€	
Frais financier		€				€	
Autres		€				€	
TOTAL DES CHARGES	86 460	€		TOTAL DES PRODUITS	86 460	€	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ¹⁴							
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		€		87 - Contributions volontaires en nature		€	
Secours en nature		€		Bénévolat	1000	€	
Mise à disposition gratuite biens et prestations	14000	€		Prestation en nature	14000	€	
Personnel bénévole	1000	€		Dons en nature		€	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	101 460			TOTAL GENERAL DES PRODUITS	101 460		

Fait à : Marseille

Le 16/11/2022

Signature du Président




Cachet de l'association

¹² Ne pas indiquer les centimes d'euros. ¹³ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. ¹⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.